

SERVICE DIOCESAIN

PASTORALE,
NOUVELLES CROYANCES
ET
DERIVES SECTAIRES

Sr Chantal-Marie SORLIN
Maison diocésaine
9 bis, boulevard Voltaire
21000 Dijon
Tél- Fax: 03 80 58 20 96



Béni soit le Seigneur
qui n'a pas fait de nous
la proie de leurs dents !

Comme un oiseau,
nous avons échappé
au filet du chasseur;
le filet s'est rompu :
nous avons échappé.

Notre secours
est le nom du Seigneur
qui a fait
le ciel et la terre.

Psaume 123

Nouvelles de Gamaliel21

JUILLET 2015

N° 24

Notre époque en crise a remis les exorcismes au goût du jour. Parmi les classiques du cinéma, *L'Exorciste* (1973) s'est avéré l'un des plus rentables. Depuis, films, documentaires et livres se sont multipliés sur ce thème.

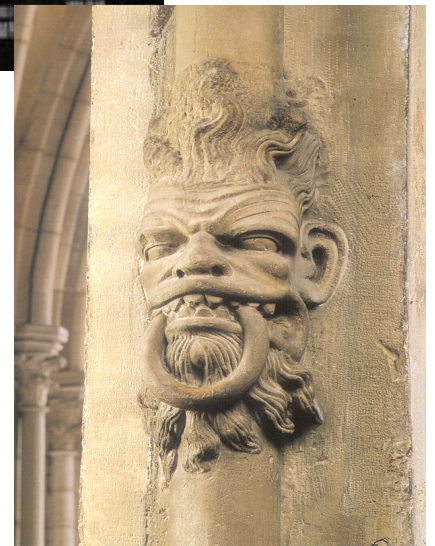
Le Christ lui-même, en nous apprenant à prier, ne nous fait-il pas demander au Père de nous délivrer du Mal ou du Mauvais (Matthieu 6, 13) ?

DÉLIVRE-NOUS DU MAL!



Et dans la finale de Marc (16, 17), les Apôtres reçoivent bien dans leur lettre de mission celle d'expulser les démons au nom de Jésus.

Et à l'heure actuelle, des « chapelles » de toutes sortes, avec leurs faux-évêques et leurs faux-prêtres, rivalisent en proposant un service d'exorcisme à nos contemporains en souffrance.



Catéchisme de l'Eglise catholique (n°1673)

« Quand l'Eglise demande publiquement et avec autorité, au nom de Jésus-Christ, qu'une personne ou un objet soit protégé contre l'emprise du Malin et soustrait à son empire, on parle d'**exorcisme**. Jésus l'a pratiqué (cf. Mc 1,25-26); c'est de lui que l'Eglise tient le pouvoir et la charge d'exorciser (cf. Mc 3,15; 6,7.13; 16,17) »

L'exorcisme dans l'Eglise catholique

« La pratique de l'exorcisme s'inscrit dans le combat du Christ contre les forces du mal et contre le péché, combat duquel le Christ est sorti victorieux... Dans la vie de l'Eglise, l'exorcisme a pour but une délivrance qui permet de se tourner vers Dieu pour croire en lui et vivre avec lui »

(Mgr Philippe GUENELEY, in SNPLS « L'exorcisme dans l'Eglise catholique »)

Code de Droit Canonique (c.1172)

« §1 Personne ne peut légitimement prononcer des exorcismes sur les possédés, à moins d'avoir obtenu de l'Ordinaire du lieu une permission particulière et expresse.

§2 Cette permission ne sera accordée par l'Ordinaire du lieu qu'à un prêtre pieux, éclairé, prudent et de vie intègre »

1. Ne peut être exorciste que le prêtre nommé par l'Evêque diocésain

Jésus, Fils de Dieu fait homme, par sa vie, son Evangile, sa mort et sa résurrection, a sauvé l'humanité et l'a libérée du mal. Et l'Eglise a reçu du Christ, par la puissance de l'Esprit Saint, la force du combat et les moyens de la délivrance. L'exorcisme prend place de manière exceptionnelle dans l'accomplissement de cette mission.

Le ministère de l'exorciste est confié à un prêtre dûment autorisé par une désignation particulière et expresse de l'Evêque diocésain. En effet, on n'en dispose pas en vertu d'un charisme personnel, mais on le reçoit de l'Eglise.



2. A la manière de Jésus

« Survient une violente tempête. Les vagues se jetaient sur la barque, si bien que déjà elle se remplissait. Lui dormait sur le coussin à l'arrière. Les disciples le réveillent et lui disent : 'Maître, nous sommes perdus; cela ne te fait rien ?' Réveillé, il menaça le vent et dit à la mer : 'Silence, tais-toi !' Le vent tomba, et il se fit un grand calme. Jésus leur dit : 'Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ?' »

Devant cette **sobriété** du Christ, folklore moyenâgeux et pratiques du XIXème n'ont guère de justification dans un ministère d'exorciste. De plus, ce service est gratuit : aucun argent n'est demandé aux personnes accueillies.

A titre d'exemples d'exorcistes « sans mandat » signalés ces dernières semaines :

Eglise Catholique Apostolique et Gallicane Autocéphale créée en 1989 à Nice par M. Christian Pollet qui se fait appeler Mgr BENOIT-MICHEL et fait profession de « parapsychologue »

par : [daribo](#)

Je voulais savoir si quelqu'un avait entendu parler de lui ?
Je suis allée le consulter et nous avons parlé de sciences occultes et il m'a fait flipper à mon sujet, je n'en ai pas dormi de la nuit en pensant au fait qu'il m'aie dit que de mauvais esprits rodaient autour de moi et qu'il fallait qu'il les chasse!! Merci de me contacter, j'me demande s'il faut que je crois à ce qu'il m'a dit. Car en plus de ça, cette opération est très coûteuse !!!

par : [aelia21](#)

Surtout n'entrez plus jamais en contact avec cet homme. Je voulais prendre rendez-vous avec lui pour une consultation. J'ai appelé le diocèse de Nice pour avoir des informations sur ce soit-disant "prêtre". Heureusement que le diocèse m'a mis en garde! Ce n'est pas un prêtre...

La Petite Eglise Apostolique Vieille Catholique qui ne doit pas être confondue avec les authentiques Eglises de l'Union d'Utrecht (Vieux-Catholiques) M. Bernard Houdayer qui se fait appeler Mgr LAURENT BERNARD

Nos nouveaux séminaires : Les Rituels Sacrés de l'arbre Kabbalistique & Les Mystères d'Anubis en mai 2015



exorcisme.net
Spécialiste et conseil en exorcisme

Aucun exorcisme ne se fait à distance : nous viendrons vous voir pour le vrai Rituel.



Pour un diagnostic gratuit
ou une question :
06 71 19 24 81

L'Exorcisme Triangulaire®, est le Rituel Secret de notre Eglise depuis 1802.
Cette méthode est supérieure aux exorcismes classiques (lire l'Encyclopédie de l'Exorcisme ou le Traité Pratique de l'Exorcisme).
Il y a 13 ans, ce rite a arraché Aurore à une mort certaine.
Dominique fut libérée voici 18 ans. Voir les témoignages

- L'exorcisme
- Diagnostic
- Notre mission
- Nos livres
- Livre gratuit
- Témoignages
- Ils nous font confiance
- Nos séminaires
- Comment devenir prêtre ?
- Conférences audio
- Blog de l'exorcisme

Avertissement : sur internet vous trouverez de nombreux exorcistes débutants qui n'ont aucune formation sérieuse ou appartiennent à une église nouvellement créée. Pour notre part, nous pouvons facilement vous prouver notre ancienneté (20 années d'expériences à votre service) et notre connaissance du terrain

(7 livres publiés depuis 1996). Lisez nos livres, assistez à nos stages et vous ferez la différence.

Monseigneur Laurent Bernard, prêtre-exorciste : spécialiste et conseil en exorcisme à votre service.

L'EXORCISME

DIAGNOSTIC

NOTRE MISSION

NOS LIVRES

Il y a les pseudo-évêques ou pseudo-prêtres, très présents dans le monde numérique et qui se multiplient de leur propre initiative. Il y en a d'autres dont certaines pratiques peuvent poser question. En raison soit du côté spectaculaire et obscurantiste de leurs actions, soit de leur auto-proclamation. Bien loin en tous cas des exigences requises par un tel ministère.

L'exorciste est un prêtre DISCRET et PRUDENT

La confidentialité des rencontres - et de la prière consécutive- doit demeurer entière.

Comment expliquer dans ces conditions qu'un exorcisme ait pu être accompli l'année dernière dans une collégiale simultanément ouverte au public pour la journée du patrimoine ?

De la même façon, la discrétion est de mise notamment à l'égard des médias.

Journées du diable et du patrimoine



Pendant la séance d'exorcisme. Photo Le DI/Clémentine CHAZOTTES

L'exorciste doit avoir du DISCERNEMENT

Dans un entretien publié par la Vie (*L'exorcisme : qui, quoi, où, comment ? 08.03.2011*), un exorciste, le P. Gilles Jeanguenin explique les conditions requises pour recourir à cet acte et met en garde contre les abus :

« Les maladies dans l'ordre de la nature se soignent par des remèdes selon l'ordre de la nature, et les maux spirituels par des remèdes spirituels : par conséquent, on ne peut guérir des maladies psychiques ou physiques par l'exorcisme, à moins que le malin ait une influence avérée sur celles-ci. Comme le 'naturel' et le 'surnaturel' sont très souvent liés, il faut prendre le temps de bien discerner pour ne pas partir sur de fausses pistes, dans un sens comme dans l'autre... »

Certains mouvements charismatiques, qui font de la prière de délivrance une sorte 'd'exorcisme communautaire', commettent de graves abus. Les prières impératives - l'ordre donné à Satan de sortir des personnes possédées - appartiennent exclusivement à l'exorcisme...

On ne doit pas soumettre de personnes atteintes de maladies psychiques à l'exorcisme, même si l'on a de fortes présomptions que le malin puisse avoir pris une part active au délabrement physique et psychique de certaines personnes. Généralement un avis médical s'impose. Certaines personnes, restées dans l'obscurantisme, considèrent que l'épilepsie est une maladie diabolique...

Qui s'avoue possédé ou envoûté ne l'est que rarement. Il s'agit souvent de personnes malades psychiquement. Il faut plutôt les convaincre d'aller consulter un prêtre ou quelqu'un qui puisse faire un discernement, et les diriger vers des instances compétentes. Le Rituel des Exorcismes met en garde contre l'imagination de certains qui peut les porter à croire qu'ils sont la proie du démon. Le texte recommande de distinguer entre une véritable intervention diabolique et la crédulité de certains fidèles qui pensent être l'objet de maléfices ou de malédictions. 'Il ne faut pas leur refuser une aide spirituelle, mais il ne faut pas à tout prix pratiquer un exorcisme.'...

La prudence et le discernement sont les qualités incontournables de l'exorciste. Le Rituel ajoute : 'L'exorciste décidera avec prudence de la nécessité d'utiliser le rite de l'exorcisme après avoir procédé à une enquête diligente - dans le respect du secret confessionnel - et après avoir consulté, selon les possibilités, des experts en matière spirituelle, et, s'il est jugé opportun, des spécialistes en science médicale et psychiatrique, qui ont le sens des réalités spirituelles ».

Pour continuer : <http://www.sos.derive-sectaire.fr/FICHES/exorcismes.htm>

Le service diocésain Pastorale, Nouvelles croyances et dérives sectaires participe au souci de l'Eglise catholique vis-à-vis de tant d'hommes et de femmes confrontés à de nombreuses et nouvelles formes de croyances et de recherches dont certaines peuvent être déviantes et avoir des conséquences graves pour l'existence.

Retrouvez-nous sur le web !
<http://pagesperso-orange.fr/gamaliel21>